

INFORMATIONS IMPORTANTES VACANCES DE NOEL 2021

Mesdames, Messieurs,

Nous vous remercions de lire attentivement les informations suivantes concernant le déroulement des accueils de loisirs pendant les vacances de Noël

Les vacances de Noël approchent. Sachez que nos équipes mettent tout en œuvre pour faire passer de belles vacances à vos enfants malgré le contexte sanitaire actuel. Le protocole sanitaire strict étant toujours en vigueur, nous vous informerons des lieux d'accueils de vos enfants en fonction des inscriptions. Dès que la période d'inscription sera terminée, vous recevrez plus d'informations sur le fonctionnement. Des groupes seront constitués par nos soins, il ne sera pas possible de les modifier.

A ce jour, les enfants de plus de 6 ans devront porter obligatoirement un masque (à fournir par la famille)

Suite aux directives voici les informations concernant les vacances de Noël 2021 :

La période de fonctionnement sera du 20 Décembre au 31 Décembre 2021 (**Attention fermeture les 24 et 31 Décembre à 12h**).

Pour inscrire votre enfant, il vous suffit de compléter la fiche d'inscription et de la renvoyer par mail à l'adresse suivante :

mariechristine.bele@ville-perenchies.fr avant le 03 Décembre 2021.

Nous accuserons réception de votre inscription. Par la suite, votre facture sera disponible sur le portail des familles de la ville de Pérenchies et sera à régler avant le 12 Décembre 2021.

Nous privilégions le règlement par internet. En l'absence de règlement après cette date votre inscription sera automatiquement annulée.

Les horaires : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h.

L'accueil du matin se fera de manière échelonnée de 8h30 à 9h et le soir de 17h à 17h30 pour éviter les attroupements.

Garderie possible à partir de 7h et jusqu' à 19h sur inscription.

Restauration sur inscription via le site de réservation <https://perenchies.api-restauration.com>

Fournir à votre enfant un goûter et une gourde remplie d'eau.

Pour inscrire votre enfant, nous vous rappelons qu'il doit avoir acquis OBLIGATOIREMENT la propreté. Il doit également avoir sa fiche sanitaire et de renseignements à jour.

Les accès aux lieux d'accueil seront limités à un responsable légal de manière à éviter un attroupement. L'entrée dans les locaux pour les parents ne sera pas possible.

Nous vous demandons de bien respecter les mesures prises pour le bien-être de tous.

Tarifs petites vacances forfait à la semaine en 1/2 journée de 8h30 à 13h30 ou 13h30 à 17h

(Pour une inscription à la semaine complète multiplier le tarif par 2):

Familles Pérenchinoises				
Quotient familial	1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 enfants et +
1ère tranche de 0 € à 406 €	13,20 €	25,00 €	36,75 €	47,95 €
2ème tranche de 407 € à 550 €	15,45 €	29,35 €	43,10 €	56,25 €
3ème tranche de 551 € à 661 €	17,85 €	33,95 €	49,85 €	65,05 €
4ème tranche 662 € à 840 €	19,35 €	36,70 €	53,90 €	70,30 €
5ème tranche 841 € et +	20,90 €	39,70 €	58,30 €	76,05 €

Familles non Pérenchinoises				
Quotient familial	1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 enfants et +
1ère tranche de 0 € à 406 €	26,40 €	50,00 €	73,50 €	95,90 €
2ème tranche de 407 € à 550 €	30,90 €	58,70 €	86,20 €	112,50 €
3ème tranche de 551 € à 661 €	35,70 €	67,90 €	99,70 €	130,10 €
4ème tranche 662 € à 840 €	38,70 €	73,40 €	107,80 €	140,60 €
5ème tranche 841 € et +	41,80 €	79,40 €	116,60 €	152,10 €

FICHE D'INSCRIPTION VACANCES DE NOEL 2021

Nom : _____

Prénom : _____

Date de naissance : _____

Téléphone : _____

Allergie : _____

Ecole :

Montessori Pasteur Jean Macé Jules Ferry Sainte Marie Autre

L'enfant peut-il rentrer seul après le centre ? Oui Non

2/6 ans (maternelle) OU 6/12 ans (primaire)

	M	AM	Garderie Matin	Garderie Soir
Lundi 20/12				
Mardi 21/12				
Mercredi 22/12				
Jeudi 23/12				
Vendredi 24/12				
Lundi 27/12				
Mardi 28/12				
Mercredi 29/12				
Jeudi 30/12				
Vendredi 31/12				

INSCRIPTION A LA SEMAINE EN DEMI-JOURNEE OU INSCRIPTION A LA SEMAINE EN JOURNEE COMPLETE.

ATTENTION ! FERMETURE A 12H LES 24 ET 31 DECEMBRE 2021

Restauration sur inscription via le site de réservation <https://perenchies.api-restauration.com>

Les présences en garderie non prévues seront facturées en majoration.

Les présences en garderie prévues et non décommandées la semaine précédente seront facturées.

Signature :